

Cette année, un examen d'initiateur club FFESSM aura lieu à la piscine d'Ambert, **le Jeudi 9 Juin 2022 de 18h 30 à 22h 30**. Cet examen est organisé conjointement par la **Commission Technique** du Puy de Dôme (**CTD63**) en partenariat avec le **club de plongée sous-marine d'Ambert (ASC)** qui nous accueillera cette année.

Le rendez-vous est fixé à 18 h 30 afin de débiter par l'épreuve de réglementation (30 mn maxi), les épreuves de sauvetage, d'organisation et de pédagogie débiteront dès 19h30. L'annonce des résultats est prévue en fin de soirée sous réserve du bon déroulement des épreuves, des corrections et des délibérations.

Pièces à fournir : attention, les originaux seront **OBLIGATOIREMENT** présentés le jour de l'examen. Inscriptions dans l'ordre d'arrivée des dossiers complets.

- 1-** photocopie de votre licence FFESSM 2022
- 2-** photocopie de votre brevet FFESSM de plongeur N2, ou N3, ou N4 (équivalent admis, voir votre tuteur).
- 3-** photocopie de votre brevet RIFAP / FFESSM (**carte plastifiée** uniquement, voir votre tuteur).
- 4-** photocopie de votre livret pédagogique, la partie attestant de la réalisation de votre stage initial (moins de 3 ans depuis le stage initial).
- 5-** photocopie de votre certificat médical de non-contre-indication à la plongée de moins d'un an délivré par un médecin fédéral (ou ... voir votre tuteur).
- 6-** chèque de 35€ à l'ordre du **CODEP 63** (frais carte CMAS inclus), **pour les licenciés du 63**
 - chèque de 40€ à l'ordre du **CODEP 63** (frais carte CMAS inclus), **pour les licenciés hors du 63**
- 7-** fiche de renseignements vous concernant, à compléter (page 2).
- 8-** présentation par votre président de club (page 2).
- 9-** attestation de réalisation d'au moins 12 plongées en autonomie, en milieu naturel, remplie et signée par votre tuteur ou un moniteur fédéral (page 2). Pour l'examen votre carnet de plongée sera demandé.
- 10-** déclaration sur l'honneur de non-présentation à un autre examen d'initiateur club FFESSM dans les 30 jours qui ont précédé cet examen (page 2).

Dossier à envoyer impérativement avant le 5 Mai 2022 à :

Medard Charline, 13 place de l'église 63 670 Le cendre cmedard63@gmail.com 06 60 21 41 42

Rappels :

- Cet examen est la dernière étape de votre cursus avant de devenir « **initiateur** ». Le livret pédagogique trace votre « parcours coordonné » réalisé lors de votre stage en situation sous la responsabilité d'un tuteur de stage. Ainsi, la validation des groupes de compétences (CG1, CG2, CG3 et éventuellement CG4) et la délivrance de l'avis favorable engagent votre tuteur et vous-même. Les exercices de sécurité doivent être maîtrisés (sauvetage avec et sans scaphandre / avec et sans PMT), même si tous ne seront pas réévalués lors de l'examen.

- Un accusé de réception vous sera adressé par mail dès l'arrivée de votre dossier

NOM :	PRENOM :	CLUB :
Adresse :		
Code postal :	Ville :	
e-mail :	N° tél. :	
Date et lieu naissance :	Nationalité :	

Présentation par votre président de club :

Je, soussigné(e) : président(e) du club :N° : présente Mme, Mlle, M. : membre de mon club, à l'examen d'initiateur FFESSM du 9 Juin 2022. Date + signature + cachet du club :

Dossier à envoyer impérativement avant le 5 Mai 2022 à :

Medard Charline, 13 place de l'église 63 670 Le cendre cmedard63@gmail.com 06 60 21 41 42

Attestation de réalisation d'au moins 12 plongées en autonomie et en milieu naturel :

Je, soussigné(e) :

moniteur N° :

atteste que Mme, Mlle, M. :

.....

A réalisé au moins douze (12) plongées en milieu naturel et en autonomie.

Date + signature + cachet du moniteur :

Attestation sur l'honneur de non-présentation à un autre examen d'initiateur club dans les 30 jours qui précèdent cet examen :

A recopier :

Je soussigné(e), votre NOM et votre Prénom, certifie sur l'honneur de ne pas m'être présenté(e) à un autre examen d'initiateur club FFESSM dans les 30 jours qui précèdent cet examen du 9 Juin 2022.

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Date + signature :

Accès:

Piscine d'Ambert
Sous le montel
63 600 AMBERT